

POUR LES 6-99 ANS
10 MINUTES
DE LECTURE PAR JOUR
100% FAITS
0% OPINIONS
jeudi
19 mars
2020
n° 6 173 • 0,70 €

le Petit Quotidien

On en apprend tous les jours !

LA MÉTÉO DE DEMAIN



Numéro spécial : les règles strictes à respecter pour lutter contre le coronavirus

Exceptionnellement, ton journal a 8 pages au lieu de 4. Il va te permettre de comprendre les règles du confinement appliquées depuis mardi partout en France.



Comprendre les nouvelles règles pp. 2-5 | Comment bien vivre cette période spéciale ? pp. 6-7



Comprendre ce qu'a annoncé le président de la République lundi soir

Le président de la République Emmanuel Macron a parlé aux Français lundi soir à la télévision. Il a annoncé de nouvelles règles strictes pour lutter contre le coronavirus. Il a dit plusieurs fois que nous étions « en guerre contre ce virus ».

Rester chez soi

- Depuis mardi 12 h, et pour 15 jours au moins, il est interdit de se déplacer à l'extérieur de sa maison pour aller voir des amis ou des proches, ou pour faire ses activités habituelles... Être obligé de rester chez soi, c'est « être confiné ». Le but de ce « confinement » : rencontrer le moins de personnes possible, pour ralentir la **propagation** du virus (car nous risquons de le transmettre même sans être malades).

- Le président a rappelé que, ce week-end, trop de personnes n'avaient pas respecté la consigne de se déplacer le moins possible et de se rassembler le moins possible. Cette fois, des punitions (des **amendes** (de 38 à 135 euros) sont prévues pour ceux ne respectant pas les règles.

- Découvre ces règles précises dans les pages 4-5.



AFP-L. Hum

S'entraider et ne pas avoir peur



AFP-A. Solano

Le président demande aux Français de faire des gros efforts, pour une durée qu'on ne connaît pas encore. Mais il nous demande aussi de ne pas paniquer et de ne pas nous renfermer sur nous-mêmes. Il faut rester solidaires. Même sans sortir, il faut aider les autres, prendre des nouvelles de ses copains, apprendre et s'amuser... *Le Petit Quotidien* t'accompagnera pendant cette période !

Photo : à Rome, la capitale de l'Italie (où les mêmes règles de confinement sont appliquées), des personnes confinées se sont mises sur leur balcon, dimanche, pour jouer de la musique et chanter. Il y a eu plusieurs rendez-vous de ce genre ces derniers jours ! Une idée à copier ?

Le coin des Incollables*



1/ Emmanuel Macron a été élu président de la République en mai 2017... pour quelle durée ?

5 ans

2/ Vrai ou faux ? Il y a davantage de malades du coronavirus dans le reste du monde qu'en **Chine**, le pays où il est apparu.

Faux

Les mots difficiles

Propagation : fait de se propager, de se répandre.

Amende (ici) : somme d'argent à payer quand on ne respecte pas une règle.

Service (ici) : chaque partie d'un hôpital, où les médecins ont une spécialité (ex. : soins du cœur, de l'estomac, chirurgie...).

4 mots à connaître

Le président de la République a annoncé un confinement pour lutter contre le coronavirus, car le nombre de malades augmente rapidement en France. Il double tous les 3 jours.

Le but : que les hôpitaux soient capables de bien s'occuper des cas les plus graves.

Covid-19

C'est le nom mondial de la maladie provoquée par le coronavirus. Il est composé de 3 mots : « co » pour « corona » (sa famille), « vi » pour « virus » et « d » pour « disease » (mot anglais signifiant « maladie »). 19, c'est 2019 : l'année de son apparition, en **Chine**.

Épidémie

Ce mot signifie que beaucoup de gens sont atteints de la même maladie en même temps. 6 633 Français sont touchés par l'épidémie de Covid-19 et 148 en sont morts (chiffres de lundi soir). On parle même de « pandémie », car cette maladie circule dans de nombreux pays, sur tous les continents.

Détresse respiratoire

C'est le fait d'avoir beaucoup de mal à respirer. Le Covid-19 provoque de la fièvre, de la toux, une détresse respiratoire...

Réanimation

Dans un hôpital, c'est le **service** où les médecins s'occupent des malades les plus graves, pour les maintenir en vie. Par exemple, des machines les aident à respirer.





4 questions précises sur ce que tu peux faire dehors pendant le confinement

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

(à compléter)

Nom / Pr. :

Née le :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case autorisée par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19) :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisés sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Int. 3 _____ N. _____ J. _____ 2020
Signature

Rappel : les règles pour tout le monde

Seuls sont autorisés à l'extérieur les trajets nécessaires pour :

- faire ses courses de nourriture (en faisant attention à rester à au moins 1 mètre des gens que l'on croise, en ne se serrant pas la main...)
- se faire soigner ou aller à la pharmacie
- aller travailler si faire du **télétravail** n'est pas possible
- faire un peu d'activité physique (seul, à condition de ne rencontrer personne)
- se déplacer pour la garde des enfants ou pour aider une personne fragile.

Avant de sortir, il faut remplir une feuille appelée « attestation de déplacement dérogatoire » (photo). On la **télécharge** sur le site Internet www.interieur.gouv.fr et il ne faut pas oublier de la prendre avec soi quand on sort. Si on n'a pas Internet, il faut recopier et signer cette attestation sur du **papier libre**.



2 - Ai-je le droit de sortir pour marcher et prendre l'air ?

Oui, pas de problème si tu sors dans ton jardin ou sur ton balcon. Tu as le droit aussi d'aller prendre l'air dans la rue, mais en restant près de chez toi et en gardant au moins 1 mètre de distance entre toi et les autres personnes. Et tu dois bien te laver les mains en rentrant.

3 - Ai-je le droit d'aller faire du sport dehors ?

Oui, mais pas longtemps, en restant près de chez toi, en respectant les **gestes barrières** et en évitant tout rassemblement. Tu as le droit de marcher ou courir devant chez toi, avec l'un de tes 2 parents, mais sans se coller à lui. Tu n'as pas le droit de retrouver tes copains ou tes copines pour faire du sport avec eux. Pas question de faire un match de foot !

1 - Comment je fais pour passer de chez papa à chez maman si mes parents sont séparés ?

Les enfants de parents séparés ont le droit de se déplacer pour aller chez leur père ou chez leur mère. C'est l'une des raisons que l'on peut indiquer sur l'« attestation de déplacement dérogatoire » (voir en haut : il faut cocher la 4^e case). Il faut dans tous les cas bien te laver les mains quand tu arrives dans l'un ou l'autre des **domiciles**.



Dessins : Nicolas Solign

4 - Ai-je le droit de sortir mon chien ?

Oui, tu es autorisé à sortir ton chien pour lui permettre de faire ses **besoins**. S'il a besoin d'aller chez le vétérinaire, c'est aussi possible de l'y emmener.



Les mots difficiles

Télétravail (ici) : fait de travailler depuis chez soi, à distance.

Télécharger (ici) : mettre sur son ordinateur, son smartphone.

Papier libre : feuille ordinaire, sans timbre.

Domicile : lieu où l'on vit (maison, appartement...).

Gestes barrières (ici) : gestes pour éviter de se transmettre le coronavirus : se laver les mains très régulièrement,

tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs ne servant qu'une fois, saluer sans

se serrer la main ni s'embrasser. **Besoins (ici)** : crotte et pipi.



Le coin des Incollables*

Combien y a-t-il d'habitants en France ?



Comment bien vivre cette période spéciale ?

Ne pas avoir classe, ne pas pouvoir sortir librement, ne pas voir tes copains, ne pas faire tes activités habituelles... La lutte contre le coronavirus change ta vie de tous les jours ! Voici quelques conseils pour mieux supporter ces moments difficiles.



Devisés : Nicolas Steiner

Vis avec toutes tes émotions !

- À cause du confinement, **tu es peut-être triste ou en colère**. Si tu as envie de crier sur les autres, si tu as mal au ventre, si tu fais des cauchemars, si tu as envie de pleurer... c'est normal. Même les adultes sont **stressés**, car ils n'ont jamais vécu un tel événement.
- Pour te soulager, **ne garde pas ces émotions pour toi**, **parles-en** autour de toi ou à tes copains au téléphone, écris ou dessine ce que tu ressens.
- **Pose les questions** que tu as dans la tête. Aucune d'elles n'est bête et un adulte te donnera des explications. Si tu es inquiet pour toi, ou pour quelqu'un, dis-le aussi. Un adulte te rassurera.

N'oublie pas les émotions positives

- Quand tout va bien, on oublie souvent de dire aux autres que l'on pense à eux, qu'on les aime, que l'on a besoin d'eux ou au contraire que l'on est là pour eux... Mais, quand on traverse une crise comme en ce moment, **on fait plus attention aux autres**.
- Essaie de repérer autour de toi tous les signes et les gestes de confiance, d'affection, de solidarité entre les gens... Cela te donnera **le sourire** et de la joie.



Sois fier d'être utile

- Le président de la République a dit que l'on était en guerre contre le coronavirus. En effet, contre ce virus, nous ne sommes pas impuissants. Toi aussi, **tu es un combattant**. Tes armes ? Respecter les règles : rester chez toi, bien te laver les mains...
- En respectant les règles strictes demandées, tu te protèges contre le coronavirus, mais surtout, **tu protèges les autres**. Bravo !
- Ainsi, **tu deviens responsable**. C'est-à-dire que tu fais un gros effort pour lutter contre un problème qui touche ton pays. Très souvent, ce genre d'effort est demandé aux adultes, pas aux enfants. Tu as le droit d'être content et fier d'avoir, pour une fois, ce rôle.



Occupe-toi bien

- Pendant le confinement, **tu fais des devoirs d'école à la maison**. Cela te permet d'avoir des nouvelles de ton maître ou de ta maîtresse, de continuer à apprendre plein de choses...
- **Être confiné, ça ne veut pas dire s'ennuyer**. Pour éviter de te faire mal aux yeux, ne reste pas trop longtemps sur les **écrans** ! Dans tes moments libres, n'hésite pas à lire, à faire du dessin ou de la peinture, à jouer de la musique, à danser, à chanter, à cuisiner... C'est le moment d'essayer de nouvelles activités.
- **Être confiné, ça ne veut pas dire faire la tête**. Au contraire ! N'hésite pas à sortir tes meilleures blagues pour faire rire ta famille, à inventer de nouvelles jeux...

Les mots difficiles

Stressé (ici) : angoissé, inquiet... et donc énervé.

Écran (ici) : télévision, tablette, ordinateur, téléphone portable ou console de jeux vidéos.

Envoie tes questions et donne ton avis

Tu peux nous poser tes questions sur le coronavirus, nous donner ton avis sur le confinement ou sur nos articles qui en parlent...

Avec l'autorisation de tes parents, envoie un e-mail à Pauline : p.leroy@playbac.fr, avec « coronavirus » en objet, et en indiquant ton prénom et ton âge.

Abonnés, retrouvez aussi votre journal sur Internet en PDF

Rappel : Le Petit Quotidien est lisible dès 20h la veille de sa sortie, sur Internet. Pour en profiter :

- Accédez à votre compte via ce lien : <https://lepetitquotidien.playbacpresse.fr/>
 - Ou créez votre compte : <https://digital.playbacpresse.fr/creer-compte/etape-1>
- Si besoin d'aide, faites appel à : support@playbac.fr



Les aventures de Scoupe et Tourbillon : Tête en l'air

